

**COVOITURAGE  
GRAND BOURG  
RÉMUNÈRE LES  
CHAUFFEURS**

Désireuse de développer le covoiturage, Grand Bourg Agglomération propose, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le service BlaBlaCar Daily pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application dédiée. L'agglomération va payer les conducteurs qui acceptent des passagers, leur accordant entre 1,50 € et 3 € à chaque trajet. Du coup, le déplacement est gratuit pour le passager, pourvu que lui et son chauffeur aient utilisé l'appli.

**PARTENARIAT  
LA CMA ET LA SOCAMA  
SE RÉENGAGENT**

La Chambre de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et la Socama (société de caution mutuelle qui garantit les clients de la banque) ont renouvelé leur engagement mutuel pour contribuer à faire grandir les 228 000 entreprises artisanales de la région. Grâce à ce réseau de coopération, les chefs d'entreprise artisanale et les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement essentiel à leur développement et leur croissance.

**NOTAIRES  
UNE PREMIÈRE AG  
BRESSANE**

Six mois après son lancement, la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Lyon a choisi Bourg-en-Bresse pour sa première assemblée générale, fin novembre. Ce rendez-vous de la profession a été marqué, entre autres temps forts, par l'accueil de 27 nouveaux notaires ce qui porte leur total à 955 (dont 54 % de femmes), le lancement du Groupement Immobilier des Notaires du Grand Lyon, une table ronde autour de l'entreprise notariale et une intervention de Marc Lièvreumont, ancien sélectionneur du XV de France de rugby, qui a fait le parallèle entre les univers du rugby et du notariat.

**SYLVICULTURE**

# Le fonds Forêts du Bugey renouvelé

La convention du fonds de replantation Forêts du Bugey a été renouvelée pour la période 2024-2027, le 5 décembre à Plateau-d'Hauteville, avec pour principale nouveauté, l'élargissement du territoire couvert. La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a en effet décidé de rejoindre le dispositif. Mis en place en réponse aux premiers dégâts de scolytes constatés après la canicule de 2003, ce fonds, baptisé « *construire une ressource pour l'avenir* », existe depuis 2009. Son rôle est de soutenir financièrement les propriétaires publics et privés désireux de reboiser et

améliorer leurs peuplements forestiers. Un enjeu plus que jamais d'actualité, à l'heure des dépérissements massifs ! Le fonds recueille des financements privés et publics, groupement des scieurs de l'Ain, Département, communautés de communes Bugey Sud et Pays Bellegardien, Haut-Bugey Agglomération. Cette dernière collectivité est chargée de verser les aides aux propriétaires forestiers, tandis que l'ONF, le Centre régional de la propriété forestière et Fibois 01 garantissent les choix techniques et assurent le suivi des chantiers.

**Sébastien Jacquart**



CYRIL BROUAGES ONF

**ENSEIGNEMENT**

## VERS UN NOUVEAU COLLÈGE À ORNEX

Le Département a présenté le 4 décembre en réunion publique, le futur collège d'Ornex, dont la construction - sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité - a débuté en septembre 2022, avec les terrassements. Depuis, ont été réalisés le gros œuvre, l'étanchéité, la charpente et la couverture. Les premiers travaux intérieurs ont commencé en mai, les travaux de façade en novembre. Restent les aménagements extérieurs, de janvier à avril, les finitions et l'installation du mobilier, à partir de juin.

Situé à proximité de l'école primaire des Bois, l'établissement doit ouvrir à la rentrée 2024, avec une capacité de 30 classes, soit quelque 750 à 900 élèves.

Le montant total des travaux s'élève à 26 179 800 € TTC. Le Département finance intégralement la partie collège proprement dite et paye 80 % des parties communes, les 20 % qui restent étant à la charge de la Ville d'Ornex, tout comme le coût des terrains de sport. Le Sivom de l'Est Gessien, lui, assume le gymnase. **SJ**



0101